

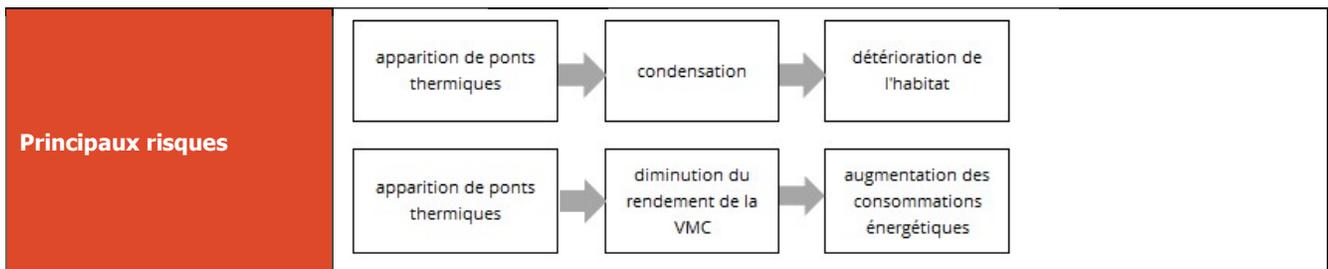
Élément technique	Sous-élément technique	Constat				
		Neuf <input checked="" type="checkbox"/>	Rénovation <input checked="" type="checkbox"/>	MI <input type="checkbox"/>	Collectif <input checked="" type="checkbox"/>	Tertiaire <input type="checkbox"/>
<b>VMC DF</b>	<b>Réseau aéraulique</b>	Absence d'isolation au niveau d'un « té » de dérivation de réseau aéraulique situé en volume non chauffé.				


**Cause technique**

/

**Origine**    **Conception**     **Exécution**     **Exploitation** 

Absence ou non-respect des procédures qualité et d'un carnet de détails en phase exécution.



<b>Solutions correctives et / ou préventives</b>	Reprendre et réaliser l'isolation du 'té' de dérivation. L'isolation des réseaux aérauliques doit être continue et homogène notamment aux jonctions et aux points de fixation.
--	---

<b>Règles de l'art :</b>	Extrait des Recommandations professionnelles RAGE : VMC double flux en habitat collectif - Conception et dimensionnement - § 5.6.9 : pose du calorifuge "L'isolant doit recouvrir l'intégralité de la surface extérieure des conduits, y compris les trappes de visite et les bouchons démontables. Il doit être continu lors des traversées de plancher".
--------------------------	---


**Exemples de bonnes pratiques**

 Photo ci-contre :  
 les différentes connexions du réseau aéraulique ont été parfaitement calorifugées.